

Projet d'intervention communautaire (PICOM)

élaboré par
l'Université du Québec à Trois-Rivières

en coopération avec
le Comité régional de développement social du Centre-du-Québec
le Consortium développement social Mauricie
la Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières
l'Inter-CDC Centre-du-Québec

présenté à la
Fondation de la Famille J. W. McConnell



Table des matières

| | |
|--|-----------|
| INTRODUCTION | 2 |
| 1 LES ACTIVITÉS | 6 |
| 2 NOS PARTENAIRES | 10 |
| 3 LES CHANGEMENTS AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES ET LES INCITATIFS POUR LES PROFESSEURS | 24 |
| 4 L'IMPACT SUR L'UQTR, SUR LA COMMUNAUTÉ ET SUR LES ÉTUDIANTS | 26 |
| 5 LES MODALITÉS POUR ASSURER LA VIABILITÉ DES ACTIVITÉS | 30 |
| 6 LES STRATÉGIES DE SERVICES UNIVERSITAIRES ACCESSIBLES AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES | 32 |
| 7 L'ÉVALUATION ET LA DIFFUSION DES PICOM | 35 |
| 8 LE CALENDRIER DES ACTIVITÉS | 37 |
| 9 LE POTENTIEL D'IMPACT DES PICOM SUR LE RÉSEAU UQUISTE | 37 |

Annexe 1 Structure pour l'élaboration et le fonctionnement des PICOM

Note : Le masculin est généralement utilisé dans ce document sans discrimination et uniquement pour alléger le texte

Introduction

Nous présentons dans le document qui suit notre plan détaillé du projet d'apprentissage du service communautaire que nous entendons développer à l'Université du Québec à Trois-Rivières, en coopération avec les organismes en développement social et en développement communautaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, en tenant compte du soutien éventuel que la Fondation de la Famille J. W. McConnell pourrait apporter à ce projet.

Dans ce document, les activités que nous voulons développer spécifiquement dans le but de favoriser l'apprentissage du service communautaire apparaissent sous l'appellation de *Projet d'intervention communautaire* (PICOM). Il s'agit essentiellement d'une activité éducative créditée par laquelle une équipe d'étudiants, idéalement provenant de plusieurs disciplines, coopère avec un organisme communautaire à la conception et à la réalisation d'un projet dans la communauté, dans le but d'atteindre simultanément des objectifs poursuivis par un groupe communautaire et des objectifs de développement de compétences liées au service communautaire et à l'engagement social. Cette activité est réalisée sous la supervision d'un professeur et avec les conseils d'un mentor désigné par l'organisme communautaire.

Notre document est construit en fonction des informations demandées par la Fondation de la Famille J. W. McConnell pour le plan détaillé du projet.

Pour faciliter la lecture de notre projet, il est utile d'avoir un aperçu de la structure que nous entendons mettre en place pour développer et gérer les PICOM ainsi que des principaux intervenants dans ces activités. Nous présentons préalablement le rôle des composantes et des principaux intervenants dans les PICOM. La description détaillée de chaque composante organisationnelle et de chaque intervenant impliqué dans les PICOM est présentée à l'Annexe 1.

Structure des PICOM

a) Le Comité conseil des PICOM

Dans la phase de développement des PICOM, ce Comité est chargé d'élaborer le *Cadre d'opération, de supervision et d'évaluation des projets d'intervention communautaire*, en procédant aux consultations avec tous les partenaires

concernés. Dans la phase de fonctionnement régulier des PICOM, il sera chargé de soutenir ou de conseiller les responsables du fonctionnement des PICOM sur divers aspects organisationnels. Ce Comité conseil établit les liens étroits avec les partenaires du milieu de développement social et communautaire.

b) Le Comité pédagogique des PICOM :

Ce Comité est chargé d'effectuer toutes les recherches liées à la pédagogie fondée sur l'apprentissage par projets ainsi que la pédagogie du «service learning», de préparer l'ensemble des outils didactiques requis par les PICOM et de fournir au Comité conseil des informations pertinentes sur les aspects pédagogiques de ce type d'activités éducatives. Ce comité est en fonction à l'étape de développement des PICOM.

c) La Table régionale des chercheurs en développement social

Cette Table regroupe des professionnels des milieux de développement social et communautaire ainsi que des milieux de la santé et de l'éducation et des professeurs de l'UQTR engagés dans la recherche sur les communautés locales ou sur les problématiques communautaires de la région. Elle établit des modes de collaboration pour étudier des problématiques régionales de développement social et de développement communautaire. Elle étudie les besoins des communautés pour lesquels des projets d'intervention communautaire seraient appropriés. Elle fait connaître les résultats de ses travaux et de ses réflexions au Comité conseil et peut, le cas échéant, lui transmettre des recommandations intéressant les PICOM.

d) Centre des PICOM

Le Centre des PICOM est le guichet unique auquel s'adressent les organismes communautaires, les étudiants et les professeurs de même que toute personne afin d'obtenir des informations sur les PICOM. Il est chargé de la mise en place et de la mise à jour de l'ensemble des conditions de réalisation des PICOM. Il soutient les étudiants, les professeurs ainsi que mentors ou les personnes-ressources et les organismes communautaires dans la conception, la réalisation, la réflexion, la diffusion et l'évaluation des PICOM. Il fournit le support documentaire, pédagogique et logistique.

e) L'équipe des étudiants

Le groupe d'étudiants analyse la nature et les besoins d'un groupe communautaire ou d'une communauté locale, conçoit et réalise un PICOM avec la coopération d'un organisme communautaire, en diffuse les résultats et réfléchit sur les apprentissages réalisés au cours de cette expérience d'engagement social.

f) Le professeur

Le professeur encadre et supervise une ou plusieurs équipes d'étudiants engagés dans la réalisation d'un PICOM.

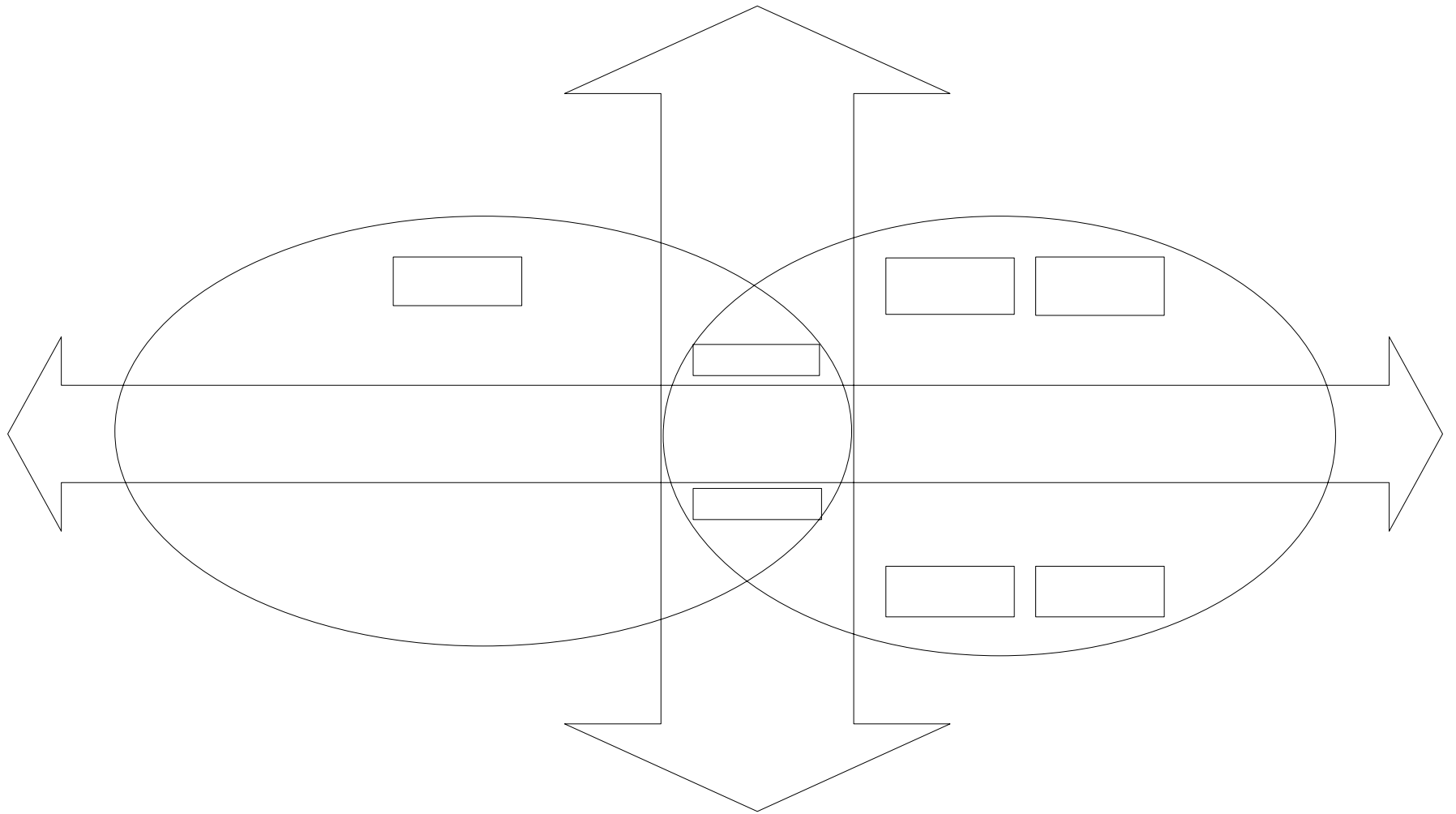
g) Le groupe communautaire

Il s'agit de l'organisme communautaire ou de la communauté locale, agréé par le Comité conseil, avec qui l'équipe des étudiants coopère. Ce groupe est engagé en développement social ou en développement communautaire.

h) Le mentor ou personne-ressource

Il s'agit d'une personne désignée par un groupe communautaire ou une communauté qui est chargée d'accompagner et de piloter l'équipe étudiante dans la conception et la réalisation d'un PICOM dans le milieu communautaire ou la communauté locale.

L'organigramme de la page suivante illustre la dynamique de la structure qui soutient les PICOM et la vision qui sous-tend le présent projet. Il veut mettre en lumière qu'un partenariat entre le milieu universitaire et le milieu communautaire apporte des bénéfices à chacun des partenaires qui les font croître de façon durable tous les deux ainsi que l'ensemble de la société. Les projets d'intervention communautaire permettent au milieu communautaire de contribuer à former les étudiants à l'engagement social et au développement communautaire et, en même temps, ils permettent à l'Université d'apporter une aide nouvelle aux groupes communautaires et aux communautés. Dans le sillage des PICOM lui-même, on peut entrevoir que les autres composantes de la mission universitaire, soit la formation, la recherche, les autres services à la collectivité, contribuent aussi pleinement au développement et au bien-être des communautés.



Milieu

1 Les activités

Les PICOM veulent permettre à l'étudiant de vivre toutes les phases d'une intervention communautaire, de l'analyse et de l'identification des besoins avec la coopération des membres représentatifs d'un groupe communautaire, en passant par la planification et la réalisation du projet et en complétant par l'évaluation non seulement de ce qui a été réalisé, mais aussi de ce qui a été intégré dans sa formation universitaire.

Nous définissons ainsi le **PICOM** :

- ◆ une activité pédagogique créditée fondée sur l'apprentissage expérientiel, qui implique
 - une action de service communautaire relative à une problématique identifiée par un groupe communautaire,
 - ainsi qu'une réflexion sur cette action,
- ◆ à travers laquelle un groupe d'étudiants, provenant idéalement de plusieurs disciplines, appliquent leurs connaissances et leurs habiletés, en coopérant ensemble,
- ◆ à la conception et à la réalisation d'un projet dans le milieu communautaire,
 - avec le soutien d'un mentor désigné par un groupe communautaire,
 - et en étant encadré et supervisé par un professeur ou par une équipe de professeurs;
- ◆ dans le but d'atteindre simultanément
 - des objectifs poursuivis par un groupe communautaire
 - de même que des objectifs de développement de compétences génériques universitaires liées au service communautaire et à l'engagement social.

Cette activité se réalise dans le cadre des **crédits d'enrichissement** (15) qui entrent dans la composition des programmes de baccalauréat de l'Université du Québec en mettant l'étudiant en contact avec des connaissances et des méthodologies provenant d'autres disciplines que celles de la discipline du programme dans lequel il est inscrit. Les crédits d'enrichissement correspondent à près de 17 % de la formation d'un baccalauréat de 90 crédits.

Pour réaliser cette ouverture aux autres connaissances et méthodologies, l'UQTR a développé des **cours institutionnels d'enrichissement**. Il s'agit de cours proposés par les départements à l'ensemble des étudiants de l'Université et approuvés par sa Commission des études. Ils visent généralement le développement de compétences

génériques. Les **PICOM feront partie de ces cours institutionnels d'enrichissement**. Ils viseront le développement de compétences génériques liées à l'engagement social et à l'action communautaire.

Les activités d'intervention communautaire doivent favoriser le développement chez l'étudiant de plusieurs compétences génériques, telles que :

- s'engager socialement,
- gérer un projet,
- résoudre des problèmes,
- être créatif,
- assumer un leadership,
- convaincre des personnes,
- animer des groupes,
- communiquer au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Nous signalons aussi trois caractéristiques des PICOM auxquelles nous attachons de l'importance :

1. L'apprentissage par projet permet à l'étudiant non seulement d'utiliser une «méthode d'apprentissage expérientielle», il lui procure également l'occasion de se familiariser avec les rudiments de la gestion d'un projet. L'atelier préparatoire lui enseignera les étapes et les processus propres à la gestion de projet. Nous croyons que cette compétence est tout à fait essentielle si on souhaite intervenir en développement social et communautaire. Un projet réalisé en coopération pour le bien-être de la communauté constitue l'essence même de l'engagement social.
2. Nous tenons aussi, dans la mesure du possible, à favoriser la dimension de coopération interdisciplinaire dans la réalisation des PICOM, car celle-ci permet à l'étudiant d'enrichir ses connaissances, de s'ouvrir à des approches diverses et de coopérer en composant avec des points de vue différents.

Toutefois, dans sa réflexion, le Comité des PICOM devra évaluer comment il serait possible pour un groupe provenant d'un même programme d'être autorisé à réaliser un PICOM. Car des contraintes d'horaire pourraient empêcher la constitution de certaines équipes multidisciplinaires. Cette éventualité implique que les objectifs d'apprentissage soient véritablement complémentaires et aillent au-delà des

apprentissages professionnels normalement programmés dans les stages ou les projets de fins d'études, qu'ils épousent parfaitement les objectifs des PICOM et les objectifs d'intervention du groupe communautaire, et que les étudiants soient en interaction avec d'autres catégories de professionnels que ceux de leur discipline d'appartenance.

3. Il est aussi essentiel que l'étudiant ait l'occasion de réfléchir sur l'expérience qu'il a réalisée pour qu'elle s'intègre dans sa formation universitaire. À cet égard, la communication des résultats de son expérience à ses pairs, aux partenaires du milieu et au public en général constitue la meilleure garantie que le travail de réflexion s'effectuera.

Ce que nous prévoyons, jusqu'ici, pour la réalisation des PICOM est une séquence de deux étapes, soit 1) la préparation elle-même du projet ainsi que 2) sa réalisation dans la communauté et la réflexion des étudiants concernant ses impacts sur leur formation, ce qui implique, entre autres, une diffusion des résultats du projet. Chaque étape correspondra à une activité créditée qui pourrait se déployer sur deux à trois sessions et comporter environ de 6 à 9 crédits. La pondération des PICOM sera évaluée soigneusement par le Comité pédagogique et fera l'objet d'une recommandation précise du Comité conseil lui-même à la Commission des études de notre Université.

Afin d'éclairer les actions requises pour le développement de notre programme d'activités d'apprentissage du service communautaire, voici la séquence des principales actions qui caractérisent le rôle des étudiants qui s'engagent à réaliser un PICOM.

Chaque étudiant membre d'une équipe :

1^{re} étape :

- prend connaissance du *Guide de réalisation d'un PICOM*, destiné aux étudiants;
- s'inscrit à la première activité de PICOM;
- participe à un atelier préparatoire au PICOM;
- identifie le ou les domaines d'intervention communautaire qu'il privilégie;
- est sélectionné pour faire partie d'une équipe définie; il sera également possible à des étudiants de se constituer en équipe et de s'inscrire à un PICOM;

- rencontre le groupe communautaire ciblé, analyse sa nature et ses besoins, rencontre des représentants et identifie avec eux les besoins d'intervention communautaire ainsi que les modalités d'accompagnement requis par le projet d'intervention communautaire;
- participe à la préparation du projet : rédaction d'un projet d'intervention dans le formulaire prévu à cet effet, incluant les objectifs, les activités, les critères et les indicateurs pour l'évaluation des apprentissages, l'échéancier du projet, le budget, la source de financement, etc.;
- soumet avec son équipe le projet au professeur superviseur et au mentor ou à la personne-ressource du milieu communautaire; le professeur peut refuser la poursuite du projet à son étape de réalisation si celui-ci ne répond pas aux normes et aux critères de pertinence, de qualité et de faisabilité;
- participe à l'évaluation des apprentissages dans le cadre de cette première activité;
- reçoit une note attribuée aux crédits s'appliquant à la première phase.

2^e étape

Aspect «réalisation» :

- s'inscrit à la seconde activité des PICOM;
- participe à la réalisation du projet, tel que prévu dans le plan du projet d'intervention communautaire;
- rédige un journal de bord afin de consigner les réflexions sur le groupe communautaire, l'évolution du projet, ses impacts sur le groupe communautaire, sur sa formation, afin d'évaluer ses propres apprentissages, etc.;
- participe à la préparation d'un rapport intérimaire discuté avec le superviseur et avec le mentor ou la personne-ressource du milieu communautaire;
- procède aux ajustements requis et complète le projet;

Aspect «réflexion» :

- établit un bilan du déroulement du projet avec le mentor ou la personne-ressource du milieu communautaire et avec le professeur superviseur;
- effectue avec le concours des autres membres de l'équipe une réflexion sur le projet et sur les apprentissages réalisés; échange avec le mentor ou la personne-ressource du milieu communautaire ainsi qu'avec le professeur superviseur;
- participe à une présentation du projet à des pairs ainsi qu'à une présentation à des personnes du milieu communautaire;
- participe à l'évaluation globale des apprentissages dans le cadre de cette activité.

Il est clair que ce type d'activité se distingue des projets de fins d'études ou encore des stages ou des internats qui existent déjà dans une perspective de formation professionnelle comme activité d'intégration disciplinaire au terme de certains programmes. Ils rassemblent plutôt des étudiants de plusieurs programmes qui coopèrent à la réalisation d'une action communautaire.

2 Nos partenaires

a) Qui sont nos partenaires?

Dans l'établissement des PICOM, l'UQTR pourrait compter sur quatre partenaires qui regroupent la majorité des organismes pleinement engagés dans le développement social et dans le développement communautaire en Mauricie et au Centre-du-Québec. Par leur intermédiaire, l'Université souhaite rejoindre l'ensemble des organismes communautaires des régions qu'elle sert. Ces partenaires sont :

- ❖ le Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS),
- ❖ le Consortium développement social Mauricie (CDSM),
- ❖ La Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières (CDCTR),
- ❖ l'Inter-CDC Centre-du-Québec.

Une entente de collaboration est déjà en vigueur avec le CRDS du Centre-du-Québec. De son côté, le Conseil d'administration du CDC de Trois-Rivières a approuvé récemment

la participation de son organisme aux PICOM. Les coordonnatrices des autres organisations se sont dit intéressées par le projet et se proposent de soumettre à leur Conseil d'administration respectif une recommandation favorable d'adhésion à un partenariat avec l'UQTR pour la réalisation de ce projet. Tous ont contribué à la préparation du présent document. Les PICOM sont considérés par nos partenaires comme un moyen ingénieux pour soutenir leurs activités en développement social et communautaire.

Comité régional en développement social du Centre-du-Québec (CRDS)

Le Comité régional en développement social du Centre-du-Québec est issu du mouvement national de réflexion et d'action portant sur le développement social et du Forum régional tenu en février 1998, sous le thème «La pauvreté : plus qu'une question de revenu».

Le CRDS a élaboré une entente spécifique en développement social avec plusieurs partenaires régionaux, dont la Conférence régionale des élus, l'Agence régionale en santé et services sociaux, la Sécurité du revenu, l'Office des personnes handicapées, Centraide, l'Université du Québec à Trois-Rivières. À ce premier groupe, se sont joints au printemps 2003, des représentants d'organismes communautaires, de la Table des préfets, des territoires locaux, de Tables sectorielles œuvrant auprès des femmes, des jeunes, des personnes âgées, de syndicats.

Mission

Tout en assurant la pleine participation des personnes, des populations, des partenaires et des secteurs concernés par le développement social, le Comité régional de développement social du Centre-du-Québec soutient la réflexion, l'action et le renouvellement des pratiques des organisations pour intervenir prioritairement auprès des groupes et territoires défavorisés désireux d'améliorer leur condition de vie et les modes de vie.

Plan d'action

Dans le *Plan d'action triennal en matière de développement social (2004 - 2007)*, dont le CRDS s'est doté, deux grandes orientations déterminent les actions proposées :

- améliorer les conditions de vie des personnes et des communautés du Centre-du-Québec, notamment des groupes vulnérables et des territoires défavorisés par un soutien auprès des acteurs, actrices et organisations dans l'exercice de leur rôle en regard du développement social;
- assurer la pleine participation des personnes et des communautés au développement de la région du Centre-du-Québec par le soutien et le développement du partenariat en développement social dans les territoires et la région.

Les actions du CRDS sont articulées autour de six axes de développement : intersectorialité, connaissance, communication, mobilisation, fonctionnement et rayonnement.

La structure du comité correspond à la réalité centricoise en développement social et elle est composée de représentants des organisations :

- **régionales** : Agence régionale en santé et services sociaux, Centraide, Conférence régionale des élus (CRÉ), Développement des ressources humaines Canada, ministère du Développement économique et régional, Office des personnes handicapées, Sécurité du revenu, Table des préfets, Université du Québec à Trois-Rivières;
- **territoriales** : (municipalités régionales de comté : Arthabaska, Bécancour, Drummond, Érable et Nicolet-Yamaska);
- **sectorielles** : Forum Jeunesse, Inter CDC -développement communautaire-, Siège «syndicats», Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec, Table sectorielle de concertation inter MRC «aînées», Table sectorielle de concertation inter MRC «famille enfance».

Besoins

Au terme d'un processus de consultation auprès de l'ensemble des acteurs en développement social de la région, le CRDS du Centre-du-Québec a produit, en décembre 2002, *Le carrefour des défis. Pour une région à dimension humaine*, un document qui identifie 47 problématiques sociales répertoriées sur le territoire. Celles-ci se regroupent autour des thématiques suivantes : femmes; population; jeunes; aînées;

enfance et famille; monde du travail; éducation. Ces problématiques particulières peuvent se prêter à des PICOM.

Consortium développement social Mauricie

La Mauricie a été la première région à signer une entente spécifique en développement social, faisant suite à la volonté du milieu exprimée lors du Forum régional tenu à Grand-Mère à l'hiver 1997 et de diverses consultations dont celle de la Régie régionale de la santé et des services sociaux en 1998.

Cette entente constitue une première au chapitre de la mobilisation des partenaires provenant des milieux de développement régional, du marché du travail et du secteur de la santé et des services sociaux. Les partenaires signataires de l'entente sont : l'Agence de développement des réseaux locaux de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, la Conférence régionale des élus de la Mauricie, le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Emploi-Québec et Sécurité du Revenu) et le Ministère du développement économique, régional et de la recherche.

Le **but de l'entente** : contribuer au développement des communautés ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion par des actions concertées visant l'intégration et la participation sociale des citoyennes et des citoyens.

Les **objectifs** visés par cette entente de collaboration :

- accroître la concertation aux paliers local et régional, la mobilisation intersectorielle et l'harmonisation des interventions de tous les partenaires concernés par le développement social de la Mauricie ;
- soutenir le développement et la réalisation de plans d'action locaux visant à contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la solution de problématiques sociales en Mauricie ;
- augmenter la participation sociale des citoyens touchés par la pauvreté et l'exclusion grâce à une mobilisation des acteurs intersectoriels et le déploiement d'une synergie réelle des ressources humaines et matérielles contribuant au développement régional et local ;

- définir les engagements des parties quant à leur implication et quant à celle de leurs partenaires dans la mise en œuvre d'action concertées de développement social en Mauricie (Entente spécifique sur le développement social en Mauricie, 2000).

Pour la mise en œuvre de l'entente, le Consortium développement social Mauricie a formé un comité régional de coordination composé d'un représentant régional de chacun des partenaires signataires de l'entente, de Centraide Mauricie, et d'un représentant de chacun des territoires de MRC et Villes. Ces représentants proviennent de secteurs variés comme l'institutionnel, le communautaire ou le privé. Chaque territoire a un comité de développement social intersectoriel dont le représentant siège sur le comité régional.

En décembre 2001, le Conseil régional de développement de la Mauricie, faisait connaître *Le rapport sur les enjeux de la Lutte à la pauvreté et l'exclusion en Mauricie*, résultat d'une démarche de consultation en collaboration avec le Consortium. Ce rapport fait état des enjeux et des besoins de développement social en Mauricie et a été soumis au Gouvernement du Québec par l'entremise de Madame la Ministre Nicole Léger.

Parmi les principaux enjeux :

- L'emploi : le problème d'appariement entre les besoins de main-d'œuvre et le nombre important de gens sans emploi, un des plus hauts taux d'assistance et d'assurance emploi de la province, un nombre important de personnes de plus de 45 ans sans emploi.
- L'accessibilité aux services de santé déficiente et risque de ruptures de services.
- Un taux élevé de personnes sous-scolarisées.
- Des poches de pauvreté dans plusieurs territoires et particulièrement dans les milieux urbains, entraînant des besoins de base non comblés, une problématique d'itinérance en forte augmentation à Trois-Rivières.
- Un taux de suicide plus élevé que celui observé dans l'ensemble du Québec.
- Le logement social insuffisant.
- Un haut taux de vieillissement de la population renforcé par l'exode des jeunes.

- La famille : une sous-représentation des femmes sur le marché du travail plus accentué qu'ailleurs au Québec et une forte proportion de familles monoparentales.
- Destructuration des milieux ruraux.
- Nécessité d'intersectorialité pour des approches intégrées et adaptées à la réalité des collectivités et pour susciter l'émergence de projets répondants aux besoins recensés dans le milieu.
- Un meilleur soutien aux organismes communautaires.

Le comité de coordination régional du Consortium élabore chaque année un *Plan d'action* régional dans le but de soutenir les activités de la mise en œuvre. Chaque comité local élabore un plan d'action propre à la réalité de son territoire.

Parmi les réalisations du Consortium notons les **actions et réalisations** suivantes :

- des comités intersectoriels dans chacun des territoires de MRC et Villes;
- des projets de revitalisation à Trois-Rivières et Shawinigan soutenus par les partenaires;
- un portrait de chacun des territoires;
- un rapport sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté (2001);
- un état de situation sur le logement social de chacun des territoires (2003);
- des projets de transport collectif dans les quatre territoires ruraux;
- un fonds de développement social à Centraide.
- des plans d'action intersectoriels sur chacun des territoires;
- des comités de travail, des projets, de la formation;
- un forum régional en février 2003;
- une entente de collaboration renouvelée avec la Conférence des élus de la Mauricie.

Le CDSM est déjà en lien avec un professeur de l'Université sur un projet d'évaluation en revitalisation. Sa coordonnatrice, Mme Cécile Thériault, a indiqué que son organisation est dans une année de consolidation qui pourrait favoriser un partenariat avec l'UQTR.

La Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières (CDC)

La CDC de Trois-Rivières a été fondée le 20 mars 1997 par 42 organismes communautaires, populaires et bénévoles de toute la MRC de Francheville. Avec la fusion des municipalités qui forment la nouvelle ville de Trois-Rivières, cette CDC compte 61 membres actifs et 15 membres associés.

La **mission** de la CDC de Trois-Rivières est de:

- regrouper les organismes communautaires, populaires, bénévoles, groupes de femmes, les entreprises d'économie sociale et les coopératives d'économie sociale de la ville de Trois-Rivières;
- favoriser le développement communautaire et la consolidation de ses membres;
- développer des liens entre les organismes du milieu;
- susciter la concertation entre les organismes et avec le milieu;
- soutenir et promouvoir en collaboration avec d'autres partenaires des initiatives de développement économique local.

Les services et activités proposés par la CDC à ses membres **couvrent cinq champs d'intervention principaux** : concertation, partenariat et représentation; information et recherche; formation; consolidation et aide technique; développement et promotion du milieu communautaire.

Les groupes de la CDC Trois-Rivières interviennent dans les secteurs suivants :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| – abus et violence | – enfance/famille |
| – alimentation | – hébergement |
| – action bénévole | – information/sensibilisation |
| – alcoolisme et toxicomanie | – logement et habitation |
| – condition féminine ou masculine | – pauvreté |
| – consommation | – prévention |
| – développement communautaire | – promotion et défense de droits |

- développement socioéconomique
- santé et services sociaux
- éducation populaire et alphabétisation
- socioculturel et loisir
- employabilité et réinsertion au travail

Le coordonnateur de la CDC de Trois-Rivières, M. Georges Young, nous a informés que son Conseil d'administration acceptait d'être partenaire de l'UQTR dans la réalisation du projet des PICOM. Il propose aussi de servir de relais entre l'UQTR et Inter-CDC Mauricie, qui réunit les six corporations de développement communautaire existantes en Mauricie. Composé des coordonnateur(trice)s et président(e)s des CDC, l'Inter-CDC Mauricie tient des réunions mensuelles pour discuter des représentations et des enjeux régionaux qui ont un impact sur leur action. Les Corporations de l'Inter CDC rassemblent 140 groupes communautaires.

L'Inter CDC Centre-du-Québec

L'Inter CDC rassemble les cinq corporations de développement du Centre-du-Québec. La corporation de chaque Municipalité régionale de comté regroupe des dizaines d'organismes communautaires.

Les buts et les objectifs de chaque CDC s'apparentent à ceux qui ont été décrits pour la CDC de Trois-Rivières. Chacune met l'accent sur des besoins particuliers que vivent ses communautés locales.

La mission d'une CDC est «d'assurer la participation active du mouvement communautaire au développement socioéconomique de son milieu. Avec une CDC, les organismes communautaires d'un milieu se donnent un outil de développement. En plus de favoriser la reconnaissance du mouvement communautaire à l'échelle du territoire d'appartenance, elle s'impose rapidement comme un acteur incontournable de développement social et d'un développement local solidaire»¹.

¹ Table nationale des Corporations de développement communautaire, <http://www.tncdc.qc.ca/>

Voici quelques secteurs d'intervention couverts par les groupes membres des CDC du Centre-du-Québec :

- action bénévole;
- alcoolisme et toxicomanie;
- communication;
- santé mentale;
- environnement;
- jeunesse (maison des jeunes, justice alternative, etc.);
- prévention, promotion;
- condition féminine (violence conjugale, santé mentale, condition économique);
- aide internationale;
- alphabétisation;
- consommation;
- culture;
- famille;
- pauvreté (aide alimentaire, cuisine collective, etc.);
- réinsertion sociale et à l'emploi;
- défense des droits collectifs et individuels.

Ces secteurs d'intervention touchent l'ensemble de la population (femmes et hommes) de tous âges (enfants, jeunes, adultes et personnes âgées).

Madame Chantal Tardif, coordonnatrice de l'Inter CDC Centre-du-Québec, a exprimé son intérêt pour que son organisation soit partenaire de l'UQTR dans la réalisation des PICOM et, à cet effet, elle entend soumettre une recommandation favorable à cette dernière en janvier prochain.

b) Le modèle de partenariat pour la conception, la réalisation et l'évaluation des PICOM

Au cours de la phase de développement des PICOM, l'UQTR et ses partenaires établiront ensemble des protocoles d'entente en vue d'une collaboration en regard de tous les aspects de la mission universitaire dans une perspective de développement social et de développement communautaire.

Au niveau de la conception des PICOM

Les partenaires sociocommunautaires de l'UQTR participent à toutes les phases de la planification des PICOM :

Ils sont représentés au **Comité conseil PICOM** chargé par l'Université d'élaborer le *Cadre d'opération, de supervision et d'évaluation des projets d'intervention communautaire*.

Au cours de ses travaux, le Comité conseil consultera l'ensemble des organismes qui relèvent de nos partenaires en développement social et en développement communautaire. Cette consultation portera sur divers aspects qui touchent le développement communautaire et le développement social, notamment :

- l'identification des besoins des groupes communautaires qui peuvent requérir des projets d'intervention communautaire;
 - la définition des critères qui vont permettre de déterminer les groupes communautaires agréés pour accueillir des équipes d'étudiants engagés dans un PICOM;
 - l'établissement des critères pour déterminer au sein des groupes communautaires les personnes qui peuvent agir à titre de mentor ou de personne-ressource auprès de l'équipe des étudiants;
 - l'établissement des critères et des indicateurs qui seront utilisés pour évaluer les PICOM comme programme d'activités et ceux qui seront utilisés pour évaluer les apprentissages des étudiants dans les PICOM;
 - des commentaires et des recommandations touchant les objectifs, l'organisation et le fonctionnement des PICOM de même que les interactions entre les étudiants et les groupes communautaires
 - l'établissement des normes et des critères de pertinence, de qualité et de faisabilité pour la réalisation d'un PICOM.
- Par ailleurs, chaque groupe communautaire aura l'occasion :
- de participer à l'identification de ses besoins qui peuvent faire l'objet d'un PICOM;
 - de rencontrer l'équipe des étudiants et de faire connaître la nature de son groupe et ses besoins;
 - de formuler ses commentaires à l'équipe des étudiants afin que le plan du PICOM projeté soit approprié aux besoins et aux objectifs poursuivis par le groupe.

Au niveau de la réalisation des PICOM

- À travers leurs représentants au sein du **Comité conseil des PICOM**, les organismes sociocommunautaires veilleront à proposer diverses recommandations pour améliorer les PICOM.
- À l'amorce de chaque PICOM, chacun des groupes communautaires :
 - déterminera, en collaboration avec le professeur superviseur, les modes d'accompagnement que le groupe communautaire offre à l'équipe des étudiants;
 - désignera le mentor ou la personne-ressource chargé de guider et conseiller l'équipe des étudiants dans le milieu communautaire.

Au niveau de l'évaluation des PICOM

- Le mentor ou la personne-ressource du groupe communautaire fournira au professeur son appréciation sur les apprentissages réalisés par les étudiants de l'équipe.
- Chaque groupe communautaire participera à l'évaluation des projets d'intervention réalisés avec sa collaboration.
- L'évaluation annuelle et l'évaluation périodique des PICOM par le Comité conseil s'appuieront sur des consultations menées auprès des divers groupes sociocommunautaires, qui sont partenaires de l'Université.

c) Les besoins des partenaires et la réponse de l'UQTR**La description des besoins**

Comme on a pu le constater dans la présentation des organisations partenaires de l'UQTR dans le développement et le fonctionnement des PICOM, celles-ci ont procédé à l'identification des besoins des groupes communautaires et des diverses communautés locales de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ces besoins en intervention, de diverses natures, sont très importants. Toutefois, les organismes ont des ressources limitées pour faire face à l'ensemble de ces problématiques des communautés locales et des groupes communautaires. L'Université peut contribuer à les aider à résoudre certaines de leurs difficultés.

Les besoins typiques en matière de capacité des organismes ont été décrits dans un document préparé par les corporations de développement communautaire du Centre-du-Québec : *Portrait et impact du milieu communautaire du Centre-du-Québec*, à la suite d'une étude régionale.

Cette étude démontrait des besoins en :

- financement : seulement 56,7 % des groupes répondant ont plus de 50 % de leur financement qui est récurrent; les organismes ont des ressources financières limitées qui les empêchent de réaliser toutes les actions qu'ils jugent importantes pour le développement communautaire.
- formation : les groupes répondants ont investi en moyenne 10 heures par personne annuellement; il y aurait une demande plus importante de formation, mais celle-ci est limitée par les coûts de formation et les moyens financiers des organisations; ils souhaitent une banque de formation avec un réseau de formateurs;
- réseautage et lieu de concertation : les membres des CDC doivent investir un temps en concertation, qui est jugé trop important relativement aux tâches d'organisation et de réalisation des actions communautaires.

Il nous apparaît que la capacité des organismes communautaires pourrait être renforcée par un apport de ressources humaines capables de mener à terme, sur le terrain, un plus grand nombre d'actions et par l'acquisition des outils pertinents pour que les organismes améliorent leurs connaissances et leurs expertises en matière d'intervention sociocommunautaire.

La réponse de l'UQTR aux besoins des organismes communautaires

L'Université peut contribuer à répondre à ces besoins à travers l'ensemble des fonctions de sa mission.

Une première réponse aux besoins s'effectue par l'intermédiaire des **PICOM**, qui allient la formation et les services à la collectivité qui font partie de sa mission. Avec la coopération de chaque groupe communautaire concerné et avec les conseils d'un professeur et d'une personne-ressource du milieu, les équipes d'étudiants engagées dans les PICOM tenteront de contribuer à fournir une réponse aux problèmes identifiés par les groupes communautaires eux-mêmes. Ces derniers auront l'occasion d'échanger

directement avec les équipes étudiantes promotrices d'un PICOM, de façon à infléchir l'orientation et le contenu des projets proposés par les étudiants. Les étudiants eux-mêmes auront l'occasion de formuler des approches et des mesures innovatrices qu'ils pourront proposer à des organismes communautaires. Ce dialogue entre les équipes d'étudiants et les groupes communautaires constitue un moment fort de l'expérience.

La diffusion des résultats des interventions réalisées et le partage des pratiques exemplaires contribueront également à amener d'autres groupes communautaires à mettre en œuvre les interventions qui obtiennent du succès.

Les PICOM permettent aussi d'instaurer un canal de communication et une interpénétration du milieu universitaire et du milieu communautaire de manière à constituer un levier nouveau et important qui met le savoir au service du développement communautaire. Les PICOM contribuent à renforcer la capacité des organismes communautaires et des communautés locales à réaliser un plus grand nombre d'actions pour répondre à des besoins communautaires.

Cependant, les PICOM ne constituent que le premier niveau de collaboration de l'Université au milieu communautaire. Il y a également d'autres formes de collaboration qui peuvent être bénéfiques aux groupes communautaires et aux communautés locales. L'engagement que prend l'Université vis-à-vis le développement social et communautaire, notamment en mettant de l'avant les PICOM, et les partenariats qu'elle entend établir avec l'ensemble des organismes de développement social et de développement communautaire de ses régions d'appartenance l'amènent à envisager une série de mesures qui favorise l'accès au savoir et à l'expertise de ses ressources pour les groupes communautaires et les communautés locales.

C'est ainsi que l'UQTR expérimente actuellement une **procédure de traitement des demandes d'intervention** destinée aux groupes partenaires du Comité régional de développement social du Centre-du-Québec. Par cette procédure, les organismes concernés peuvent demander des services de (d') :

- recherche;
- stage;
- formation;

- professeurs, qui grâce à leur tâche de services à la collectivité, peuvent participer à l'administration d'un organisme ou lui offrir des conseils;
- engagement bénévole des membres de la communauté universitaire.

Réciproquement, cette procédure peut être utilisée par des professeurs, des directeurs de département et de groupe de recherche et des directeurs de programme pour demander aux organismes participant au développement social des collaborations pour des stages, des projets de recherche, etc.

À l'occasion de l'établissement d'une *Politique des services à la collectivité* chez les professeurs, qui doit être préparée au cours de la session d'hiver 2005, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche entend proposer des mesures de reconnaissance qui favoriseront l'engagement des professeurs dans les services communautaires.

L'étude continue des besoins et des mesures de développement communautaire

Pour assurer une meilleure connaissance des problématiques communautaires et sociales des régions servies par l'UQTR de même que pour se donner les moyens de développer les études scientifiques des groupes communautaires et des collectivités locales, l'Université se propose de contribuer avec la collaboration d'autres institutions régionales à la mise sur pied d'une **Table régionale des chercheurs en développement social**. Cette Table rassemblerait l'ensemble des professionnels des organismes régionaux en santé, en développement social, en développement régional et en éducation qui sont engagés dans des recherches liées au développement communautaire et au développement social de même que les professeurs de l'Université engagés dans le même type de recherches. Cette Table pourra faire le point sur les besoins des groupes communautaires et des collectivités locales de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Elle pourra mettre en œuvre un forum de discussion et, avec le soutien du Comité d'élaboration des PICOM (plus tard, avec celui du Centre des PICOM), elle pourra organiser des colloques sur des questions qui intéressent l'ensemble des acteurs en développement social et en développement communautaire ou encore des thématiques propres à un secteur particulier. Cette Table pourra formuler des recommandations touchant les PICOM et les autres services que l'Université peut offrir aux communautés locales et aux organismes communautaires.

Nous souhaitons que les professeurs de l'Université considèrent de plus en plus que la communauté environnante constitue un «laboratoire» qui donne lieu à des recherches conduisant à des résultats importants pour l'essor et le bien-être des collectivités.

3 Les changements aux programmes d'études et les incitatifs pour les professeurs

a) Les changements aux programmes d'études

En fait, les étudiants de la plupart des programmes de baccalauréat de notre Université pourront avoir accès aux activités de PICOM, sans que nous ayons à modifier les programmes. Car, la plupart d'entre eux comportent des crédits d'enrichissement et les PICOM seront reconnus comme donnant droit à des crédits d'enrichissement de la formation. À cet effet, nous avons obtenu du Siège social de l'Université du Québec l'assurance que les PICOM s'inscrivaient parfaitement dans la règle institutionnelle des crédits d'enrichissement.

Bien que quelques programmes conduisant à une profession peuvent être autorisés par le Conseil des études de l'Université du Québec à ne pas comporter de crédits d'enrichissement, nous croyons, toutefois, que l'existence des PICOM pourrait inciter la plupart de ces programmes à faire une place à ce type d'activités, de façon à ce que leurs étudiants aient l'occasion de s'engager auprès d'une œuvre stimulante et édifiante. Actuellement, certains étudiants de ces programmes recherchent de telles expériences à l'intérieur de projets disciplinaires ou de stages ou encore dans le cadre d'activités extracurriculaires. Le défi et les multiples intérêts reliés à la coopération multidisciplinaire ou interdisciplinaire inciteront, à coup sûr, les départements concernés à ouvrir leurs programmes aux PICOM et à y faire place dans la structure de leur curriculum.

b) Incitatifs destinés aux professeurs

Le Comité conseil des PICOM devra se pencher sur les incitatifs précis qui faciliteront le recrutement de professeurs intéressés à s'engager dans la supervision et l'évaluation des PICOM.

Précisons d'abord que la supervision et l'évaluation des PICOM seront reconnues dans la charge régulière d'enseignement du professeur. Le Comité conseil des PICOM aura pour mandat, entre autres, d'établir le nombre d'étudiants que le professeur doit encadrer pour que sa supervision d'un PICOM soit équivalente à une charge d'enseignement pour une activité de projet, tel qu'elle existe dans certains programmes.

Plusieurs mesures de soutien aux professeurs seront mises en place pour faciliter la prise en charge de PICOM :

- un atelier préparatoire;
- un guide d'encadrement, de supervision et d'évaluation des apprentissages;
- les formulaires déjà préparés;
- des renseignements sur chaque groupe communautaire;
- le soutien logistique du Centre des PICOM, qui, entre autres choses, animera un forum de discussion entre les professeurs engagés dans la supervision des PICOM;
- un portail de cours conçu pour assurer la supervision à distance de même que la communication avec les étudiants et la personne-ressource du groupe communautaire.

Toutes ces mesures vont permettre au professeur de se concentrer sur les tâches académiques comme de (d') :

- évaluer le projet de l'équipe étudiante en considérant les besoins du groupe communautaire fournis par le mentor ou la personne-ressource;
- conseiller les étudiants sur la gestion de projet;
- guider les étudiants relativement à certaines difficultés;
- animer la réflexion des étudiants sur le projet réalisé;
- évaluer les apprentissages réalisés et les résultats atteints au terme du projet.

Comme la supervision des PICOM fera partie de la tâche d'enseignement du professeur, ce dernier pourra faire valoir son expérience en cette matière dans son dossier d'évaluation en vue d'une demande de promotion.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche proposera une modification à la *Politique de perfectionnement et des congés sabbatiques* en y inscrivant que les professeurs peuvent inclure dans leur projet de perfectionnement ou de sabbatique des activités de perfectionnement en matière de pédagogie basée sur l'apprentissage par projet ou sur la connaissance des problématiques communautaires et des interventions pour résoudre ces problématiques.

Pour inciter les professeurs à s'engager à superviser des PICOM, nous proposons la création de fonds de recherche, de perfectionnement et de rayonnement accessibles aux professeurs qui démontrent un intérêt et un engagement soutenu dans les PICOM, notamment en assumant l'encadrement de projets. Ce fonds pourrait couvrir entre autres des séjours de perfectionnement dans des universités canadiennes ou américaines qui sont reconnues pour la qualité de leur programme d'activités de «service learning». Le Comité conseil préparerait les règles d'accès à ces fonds réservés exclusivement pour des activités de recherche, de perfectionnement et de rayonnement axées sur les PICOM.

Pour certains professeurs, leur participation aux PICOM pourrait contribuer à alimenter leurs projets de recherche sur des problématiques liées au développement social et au développement communautaire.

4 L'impact sur l'UQTR, sur la communauté et sur les étudiants

a) L'impact sur l'établissement

À court terme, l'Université s'intègre davantage à son milieu social et communautaire et tisse des liens intéressants de coopération. Elle démontre aux communautés environnantes son engagement envers leur développement et l'amélioration de leurs conditions et de la qualité de vie. Elle démontre qu'elle permet aux groupes communautaires d'avoir accès aux connaissances et aux expertises de ses étudiants et de ses professeurs en vue de contribuer au développement communautaire et au développement social. Par ses PICOM, elle contribue au bien-être de la population régionale.

En contrepartie, l'Université bénéficie des connaissances, de l'expertise et des efforts déployés dans le milieu communautaire pour participer à la formation de ses étudiants et pour leur édification en matière d'engagement social.

Également, les échanges et les partenariats accrus entre le milieu communautaire et l'Université permettent en quelque sorte que le milieu lui-même devienne un immense laboratoire dans lequel étudiants et professeurs appliquent leur intelligence et leur savoir.

Les PICOM donnent l'occasion à l'Université de disposer d'un lieu qui permet la convergence et le ralliement de ses ressources institutionnelles et départementales autour du développement social et du développement communautaire.

Les PICOM permettent de mettre en valeur l'importance du développement social pour le bien-être de la société de façon à ce que l'ensemble de la communauté universitaire envisage d'un oeil favorable l'engagement de l'institution et de ses membres envers ce type de développement.

À long terme, en étant pleinement engagée dans le développement social grâce à de multiples interventions auprès des communautés et des groupes communautaires, l'Université sera en position de mettre davantage en valeur le développement social dans sa mission de services à la collectivité et de lui donner une signification plus forte en développement social et communautaire. Ainsi, l'Université mettra en place les bases d'un savoir engagé, qui marque en filigrane la tradition universitaire occidentale.

Au fil des PICOM, les professeurs et les étudiants qui poursuivent leurs études au niveau des cycles supérieurs découvriront des occasions de développer des projets de recherche et disposeront de «laboratoires» ouverts à l'intervention universitaire pour améliorer la qualité de vie des personnes.

Les PICOM viendront renforcer la connexion aux aspects sociaux et humains concrets qui, parfois, est faible dans les activités de formation universitaire.

À travers les PICOM et les partenariats que ceux-ci impliquent avec les groupes communautaires, l'Université va pouvoir développer une expertise en développement social et en développement communautaire, expertise qui sera davantage intégrée dans les programmes de formation. Également les partenariats avec les groupes

communautaires vont favoriser le regroupement de chercheurs de l'Université avec des chercheurs des organismes régionaux autour des problématiques sociales et communautaires.

Les PICOM vont amener les intervenants en développement social et en développement communautaire à connaître davantage les ressources et les expertises universitaires ainsi qu'à utiliser la recherche et le savoir universitaires pour mieux guider leurs actions dans leur milieu. L'Université planifie présentement une programmation de formation en intervention sociocommunautaire destinée à ces intervenants. Elle entend développer un secteur fort en développement social et en développement régional.

Les PICOM donnent aussi l'occasion à l'Université de poursuivre le développement de son expertise en pédagogie expérientielle, qu'elle a déjà appliquée dans certains de ces programmes.

Dans le sillage du projet des PICOM, l'Université espère créer un **Observatoire sur les interventions en développement social et en développement communautaire**.

b) L'impact sur la communauté

À court terme, les projets d'intervention peuvent contribuer à résoudre des problèmes vécus par des milieux ou à améliorer la qualité de vie des personnes. Ils apportent un soutien à plusieurs organismes communautaires qui, autrement, serait difficile à obtenir ou serait inexistant.

Les groupes communautaires ont accès au savoir universitaire qui peut leur être utile pour guider leurs propres interventions et projets dans leur milieu. Les PICOM leur donnent l'occasion d'être en liaison avec l'Université pour obtenir un accès à d'autres services, comme des projets de recherche, de la formation, des stages, des services à la collectivité d'un professeur ou encore du bénévolat exercé par les membres de la communauté universitaire.

À long terme, les activités d'intervention communautaires renforcent chez les organismes communautaires le sentiment que les ressources universitaires leur sont accessibles et qu'elles peuvent contribuer directement à sensibiliser des étudiants universitaires aux problèmes vécus par le milieu communautaire.

Les PICOM et les autres services qui vont graviter autour de ce projet réalisé en partenariat vont être l'occasion de mettre au point de nouveaux outils d'intervention mieux adaptés à des milieux particuliers.

Nous croyons également qu'une plus grande implication de l'Université dans les milieux communautaires et des relations renforcées entre l'Université et ces milieux sont de nature à contribuer à accroître le taux de scolarisation des jeunes, qui seront davantage enclins à envisager favorablement d'entreprendre des études universitaires. Un des objectifs qui doit guider nos actions en matière d'engagement social est de contribuer par tous les moyens à accroître le taux de scolarisation des jeunes des régions servies par l'UQTR.

c) L'impact sur les étudiants

À court terme, le PICOM permet de développer chez les étudiants les compétences génériques liées à l'engagement social et à la gestion de projet, au travail en équipe multidisciplinaire dans une perspective de développement social. Ces compétences leur seront utiles pour la réalisation de tout autre projet. Elles leur seront utiles également dans toute relation qu'ils auront à établir avec le milieu communautaire aussi bien à titre de professionnel qu'à titre de citoyen.

Il permet également à l'étudiant de (d') :

- développer des compétences en leadership et en communication qui sont transférables à toutes sortes de situations;
- enrichir et d'appliquer les connaissances déjà acquises dans leur programme disciplinaire ou professionnel;
- développer ses réseaux de contact dans le milieu;
- explorer l'opportunité de faire carrière dans des emplois reliés au développement social et au développement communautaire;
- améliorer sa perception de soi, sa confiance en soi et de progresser dans sa démarche de développement personnel.

À long terme, l'expérience des PICOM va éveiller l'étudiant à la possibilité d'un véritable engagement social marqué également par le souci des personnes qui sont confrontées à

toutes sortes de situations difficiles et par les questions liées au développement social. Elle va l'amener à considérer l'importance du développement social dans la communauté en regard du développement économique. Elle contribue à faire de lui un citoyen engagé dans l'épanouissement de sa communauté.

Cet engagement va l'amener, à travers ses interventions professionnelles, à considérer le développement social et le bien-être global des communautés dans lesquelles il œuvre. Il le prépare à développer ses compétences citoyennes pour œuvrer à l'édification de sa communauté.

5 Les modalités pour assurer la viabilité des activités

La contribution attendue de la Fondation de la Famille J. W. McConnell soutiendrait le développement et l'implantation des PICOM, qui exigent des ressources financières additionnelles importantes, mais ponctuelles. Après quelques années d'implantation, les revenus liés aux clientèles étudiantes additionnelles que les PICOM devraient générer, la résorption des nouveaux emplois créés pour le Centre des PICOM au niveau actuel de l'effectif de l'Université sur une période de quatre années, de même qu'une campagne de souscription ciblée auprès de donateurs régionaux et nationaux et les activités bénéfiques qui seront organisées par l'Université devraient assurer l'autofinancement des PICOM en vitesse de croisière.

En inscrivant les activités de PICOM à l'intérieur des crédits d'enrichissement et en faisant en sorte que la supervision effectuée par le professeur soit reconnue dans sa charge d'enseignement, la subvention gouvernementale et les frais de scolarité se trouvent à procurer à l'Université des revenus, soit près de 400 K \$ à la cinquième année, qui couvrent à peu près la totalité (413 K \$) des charges d'enseignement (218 K \$), des frais de transport pour les étudiants (45 K \$) et des coûts de soutien des projets par les groupes communautaires (150 K \$).

Nous estimons que le leadership que l'UQTR va prendre en matière de formation à l'engagement social et au service communautaire, qui sera mis en valeur aussi bien par l'Université elle-même que par les médias et les milieux communautaires, va permettre d'attirer un certain nombre d'étudiants qui, autrement, ne seraient pas venus à notre

établissement. Plusieurs étudiants dont le style d'apprentissage s'épanouit davantage dans la formation expérientielle vont être davantage enclins à s'inscrire à l'UQTR, dont les programmes permettent les projets d'intervention communautaire. Ce type de projets peut attirer également des jeunes qui souhaitent vivre des engagements communautaires. En outre, une plus grande visibilité de l'UQTR au Centre-du-Québec au moyen des PICOM et des autres services connexes permettrait d'accroître la proportion d'étudiants de cette région qui décident de fréquenter l'UQTR. La venue d'une centaine de nouveaux étudiants à l'UQTR, générée par la présence des PICOM, pourrait apporter une marge financière additionnelle d'environ 100 000 \$.

Le Centre des PICOM, qui s'ajoute aux unités administratives déjà existantes, exige à court terme des ressources financières additionnelles. Toutefois, la contribution de la Fondation de la Famille J. W. McConnell au soutien financier de ce Centre donne une période de quatre années et demie pour permettre à l'Université, d'ici là, de planifier un retour au niveau actuel de ses personnels en ne remplaçant pas les départs de personnes dans des secteurs où la pression sur les ressources se fait moins sentir. En outre, la mise en place d'outils informatiques pour faciliter la gestion des PICOM contribuera à faire diminuer la pression sur le nombre de ressources techniques et professionnelles requises par le Centre des PICOM en phase de fonctionnement, relativement à la phase d'implantation des projets. À moyen terme, le personnel déjà affecté à la coordination et au soutien des stages et des projets dans plusieurs départements pourrait intégrer progressivement et collectivement l'animation, la coordination et le soutien des PICOM.

Par ailleurs, compte tenu de la nature et de l'impact des services qui sont rendus aux organismes communautaires à travers les PICOM, nous projetons de lancer d'ici trois ans, avec l'appui de notre Bureau de la Fondation de l'UQTR, une importante campagne de souscription ciblée auprès des donateurs régionaux et nationaux afin de créer un Fonds qui permettrait de financer des coûts de fonctionnement plus importants liés au déroulement des PICOM dans les organismes communautaires et les communautés, permettant éventuellement une expansion dans la durée et l'importance de certains de ces projets.

Les PICOM pourraient également nous fournir des arguments pour convaincre les ministères engagés à soutenir le développement social et communautaire, le développement durable ainsi que le développement économique régional à contribuer à ce Fonds, compte tenu des effets bénéfiques multiplicateurs engendrés par ce type d'activités.

Enfin, à l'occasion des activités d'initiation lors de la rentrée universitaire et lors du carnaval étudiant, la Direction de l'Université pourra lancer le défi aux associations étudiantes d'organiser des événements pour recueillir des dons au profit des organismes communautaires qui seront appliqués au soutien des PICOM. Ce concours pourrait être largement médiatisé, compte tenu de l'originalité qui devrait marquer les activités organisées afin d'attirer l'attention du public. Les associations étudiantes gagnantes (par ex. le plus important montant recueilli, la plus grande couverture positive par les médias, le moyen de sollicitation le plus original) pourraient recevoir un trophée et un montant d'argent applicable à l'organisation de leurs activités annuelles.

Toutes ces activités permettraient d'amasser les fonds nécessaires pour que les organismes communautaires puissent soutenir avec plus d'ampleur les PICOM.

6 Les stratégies de services universitaires accessibles aux organismes communautaires

Dans le cadre de sa planification triennale, l'Université cherche à préciser dans sa fonction de «services à la collectivité» un engagement à contribuer au développement social de ses communautés environnantes en relation avec ses secteurs de force. Elle entend promouvoir le savoir «engagé» au service de ses communautés.

Cette orientation se traduit par une première stratégie d'engagements sectoriels aux niveaux des diverses fonctions de sa mission. Déjà, l'Université coopère avec les milieux communautaires de manière à ce que ces derniers bénéficient de ses expertises dans les secteurs suivants :

- ◆ Ainsi, par exemple, depuis un an, dans le cadre d'une Entente sur le **développement social** au Centre-du-Québec, l'UQTR s'est engagée à contribuer à la mise en œuvre du cadre de référence en matière de développement social au moyen d'activités de recherche, d'activités de formation ainsi que de projets réalisés

par les étudiants de l'UQTR. À cet effet, les représentants du Centre-du-Québec ont cerné les principaux besoins en matière de développement social qui appellent des interventions de l'Université. Un comité de travail conjoint rassemblant des représentants du Comité régional de développement social et de l'UQTR a identifié les modalités concrètes pour s'assurer de l'adéquation entre les besoins du milieu et les expertises disponibles à l'UQTR. Un des premiers résultats de la collaboration est la mise sur pied d'un groupe de réflexion qui va déterminer les compétences requises en intervention sociocommunautaire de manière à développer une programmation d'activités qui permettent aux intervenants d'être outillés pour faire face aux problématiques du développement social. On prévoit adopter des engagements similaires pour le Consortium développement social Mauricie de même que pour les CDC de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

- ◆ Depuis sa fondation, l'UQTR a développé un secteur des sciences de la santé qui se veut complémentaire de celui existant dans les autres universités. Dans cette perspective, elle a mis de l'avant des orientations fondées sur la **prévention et la promotion de la santé de même que sur l'humanisation des soins à la personne**. Considérant l'expertise et l'engagement de l'UQTR à cet égard, l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, a annoncé en juin dernier la création à l'UQTR de la Chaire de recherche en humanisation des soins à la personne, grâce au soutien financier de la Fondation Lise Thibault. Le but de cette Chaire est de développer la recherche, la formation, la diffusion des connaissances et les échanges de même que le soutien aux groupes communautaires et professionnels dans le développement de l'humanisation des soins à la personne dans le système de santé et dans la communauté. Parmi les activités de cette chaire, l'Université entend favoriser, notamment, le développement de projets d'intervention communautaire avec les groupes qui œuvrent auprès de personnes affectées par des maladies chroniques et des problèmes de santé en marge du système de santé. En parallèle, nous oeuvrons actuellement sur un projet d'*Université en santé* qui veut promouvoir la santé dans la communauté universitaire et dans la population environnante.
- ◆ En **éducation**, l'Université s'est engagée dans le développement communautaire par l'institution de sa Chaire CEFER (Centres de formation en entreprise et récupération), qui, en plus de son volet recherche, soutient le développement de modèles novateurs de gestion scolaire et de nouvelles pratiques pédagogiques qui valorisent l'engagement social immédiat des élèves en difficulté, l'entrepreneuriat institutionnel et les pratiques s'inscrivant dans une optique de développement durable. Également, elle est à l'origine d'un projet d'*Observatoire régional sur l'insertion professionnelle des jeunes*, qui mettra en commun les services de recherche institutionnelle des ordres scolaires et des organismes de nos régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec, afin de constituer des outils communs de collecte, de référence et de partage d'informations sur la situation des jeunes. Deux volets d'action sont particulièrement privilégiés : l'analyse de la situation du décrochage scolaire dans la région et une enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes. Les résultats de ces études permettront aux organismes scolaires et communautaires d'identifier les interventions pour contrer le décrochage scolaire et favoriser **l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle et sociale**. Des PICOM peuvent être

développés dans le milieu scolaire pour contrer le décrochage et accroître la réussite scolaire.

- ◆ En s'appuyant sur l'ensemble de ses activités de formation et de recherche gravitant autour des alternatives énergétiques (hydrogène), de la protection de l'environnement (écologie des eaux douces, pâtes et papiers) et du loisir écologique, l'UQTR soutient actuellement la préparation de son positionnement stratégique en matière de **développement durable**, de manière à déterminer la gamme de ses interventions potentielles dans ce domaine. Il s'agit, également, d'une problématique où des populations locales pourraient bénéficier des PICOM.

De tels engagements visant à mettre le savoir au service des communautés environnantes à partir des secteurs d'expertise de l'Université sont en cours ou sont envisagés dans d'autres secteurs, tels que : l'intégration familiale et sociale, le développement des loisirs, de la culture et du tourisme, le développement des PME, incluant celles de l'économie sociale, la sécurité des communautés.

Les **PICOM** constituent en eux-mêmes une stratégie pour amener les étudiants et les professeurs qui les supervisent à mettre leur savoir et leur expertise au profit des organismes communautaires et des collectivités locales. Il s'agit d'une stratégie importante qui permet aux organismes communautaires d'établir eux-mêmes avec les étudiants et les professeurs qui les encadrent les interventions qui répondent véritablement à leurs besoins.

Une autre stratégie, qui découle des PICOM, consiste à mettre en place une **Table régionale des chercheurs en développement social** regroupant des chercheurs de l'Université et ceux des organismes régionaux en santé, en développement social, en développement régional et en éducation de manière à établir des modes de collaboration pour étudier des problématiques régionales de développement social et de développement communautaire. Un tel regroupement peut donner lieu à la formulation de projets communs de recherche qui peuvent être financés par des subventions ou des contrats.

À la suite de discussions avec les représentants du Comité régional en développement social du Centre-du-Québec, il a été convenu que l'Université, avec la collaboration des organismes de développement social, identifie les besoins de **formation en intervention sociocommunautaire** et dessine la programmation la mieux adaptée possible aux objectifs de formation des groupes communautaires et des personnes qui veulent y œuvrer. Cette programmation en intervention sociocommunautaire regroupera

plusieurs professeurs provenant de divers horizons disciplinaires et, possiblement, leurs collègues intervenant déjà dans les milieux communautaires. Elle leur donnera l'occasion de se concerter pour développer l'enseignement et la recherche dans ce domaine. Cette programmation pourrait comprendre, notamment, l'enseignement des méthodologies de recherche et d'évaluation, la gestion de projet qui seraient utiles aux organismes communautaires pour éclairer leur développement et leurs interventions.

7 L'évaluation et la diffusion des PICOM

a) L'évaluation du projet

Pour mesurer le succès du programme des PICOM, nous entendons mettre sur pied un processus qui évaluera, entre autres, l'efficacité du programme, son efficience, sa qualité, son impact sur les divers partenaires engagés dans ces activités. D'autres aspects pourront être considérés, selon la volonté des responsables de l'évaluation.

Ce **processus d'évaluation** sera placé sous la responsabilité du Comité conseil des PICOM qui, après consultation des organismes partenaires, verra dans un premier temps à établir les critères et les indicateurs qui vont être considérés lors de l'évaluation du programme des PICOM.

L'évaluation du programme d'activités pourra comprendre un dossier d'auto-évaluation préparé par le Centre des PICOM, les réponses aux consultations menées par un(e) professionnel(le) indépendant(e) auprès des informateurs ciblés par le Comité conseil, les commentaires et les avis d'experts externes choisis conjointement par l'Université et les organismes représentant le développement social et le développement communautaire.

Par ailleurs, avant même la mise en place de ce processus d'évaluation, avec la collaboration du Comité de consultation en développement social et en développement communautaire, l'Université établira les **mesures de contrôle de la qualité** du programme d'activités et veillera à ce qu'elles soient appliquées.

b) La diffusion des PICOM

Nous prévoyons faire un **lancement médiatique des PICOM**, à l'occasion d'un événement original que nous aurons à concevoir avec nos partenaires, de manière à donner la plus grande visibilité possible au démarrage du projet.

L'Université entend faire la promotion des PICOM dans **ses publications** destinées principalement aux candidats potentiels à l'UQTR, en faisant ressortir les valeurs qu'ils apportent aux étudiants.

Avec la collaboration de ses partenaires du développement social et du développement communautaire, elle souhaite faire connaître les PICOM en utilisant les canaux de communication existant dans le milieu communautaire.

L'Université compte aussi beaucoup sur la mise en œuvre d'un **site WEB consacré aux PICOM**, qui pourrait être un **carrefour majeur d'information** et d'outils de toutes sortes sur le développement social, le développement communautaire, sur la pédagogie par projet, sur l'intervention communautaire, utiles à divers types d'intervenants (étudiants, professeurs, intervenants des milieux sociocommunautaires). Grâce à ce site WEB, l'UQTR rendrait disponibles aux constituantes de l'Université du Québec son *Cadre d'élaboration, de supervision et d'évaluation des PICOM* de même que ses outils pédagogiques et la formation en ligne reliée aux ateliers préparatoires.

Nous projetons de mettre sur pied, si possible avec le concours d'autres universités canadiennes qui sont engagées à développer des activités de service communautaire, un **colloque national** ouvert aux universitaires et aux intervenants du milieu sociocommunautaire, au cours duquel nous ferions une présentation des divers aspects du programme des PICOM à l'UQTR de même que la diffusion des outils mis au point pour soutenir la réalisation des PICOM ainsi que des témoignages sur les résultats atteints par les projets réalisés.

Au terme de son projet, chaque équipe étudiante sera appelée à en diffuser les résultats au groupe communautaire auprès duquel elle a œuvré.

Par ailleurs, nous souhaitons amener les collèges des régions de la Mauricie, qui sont nos partenaires dans des programmes de formation et de recherche, à envisager le développement des PICOM dans leur institution respective et de collaborer avec l'UQTR

auprès de certains groupes ou communautés qui requièrent des interventions multiples et importantes.

8 Le calendrier des activités

À l'Annexe 5 (non disponible dans la présente version), nous présentons le calendrier détaillé des activités et des opérations requises pour le développement et le fonctionnement des PICOM.

Nous avons divisé la réalisation de l'ensemble du projet sur un calendrier de 5 ans en le divisant en six grandes étapes :

| Étapes | Échéance |
|--|---|
| 1. Le développement du Cadre d'opération, de supervision et d'évaluation des PICOM | Mai 2005 |
| 2. La consultation des partenaires | Mai 2005 |
| 3. L'approbation du Cadre et de l'unité organisationnelle des PICOM | Juin – Septembre 2005 |
| 4. L'implantation des PICOM | Juin - Décembre 2005 |
| 5. Le démarrage des PICOM | Janvier 2006 |
| 6. L'évaluation des PICOM évaluation annuelle évaluation périodique | Novembre 2006 Mars 2009 – Octobre 2009 |

9 Le potentiel d'impact des PICOM sur le réseau uquiste

L'UQTR entend favoriser l'implication des autres constituantes de l'Université du Québec (UQ) dans le développement de ce projet au niveau de son Comité des doyens d'études de premier cycle. Les doyens des autres constituantes pourront formuler des commentaires à leur collègue de l'UQTR, qui les fera connaître au Comité des PICOM,

qu'il préside. Les doyens examineront les modalités de réalisation des PICOM dans l'ensemble des constituantes.

En outre, ils pourront évaluer la pertinence de combiner la réalisation des PICOM avec le programme MobilUQ. Ce programme vise à augmenter la mobilité étudiante dans toutes les régions où les établissements du réseau de l'Université du Québec sont actifs. Il combine mobilité académique et mobilisation sociale en incitant les étudiants, tant urbains que régionaux, à faire le *tour du propriétaire* du territoire québécois pour y acquérir les compétences liées au développement de la société civile. Ce programme permet aux étudiants de suivre des études pendant un ou deux trimestres, ou de compléter un stage de pratique professionnelle, dans un établissement universitaire d'une autre région et de revenir graduer chez eux. Les établissements de l'UQ, présents dans 57 villes du Québec, pourront intégrer les étudiants mobiles dans des partenariats avec des organismes de la société civile. Sous la thématique générale du service communautaire, des consortiums d'établissements partenaires pourront mettre en œuvre des projets auxquels MobilUQ contribuera en y amenant des étudiants mobiles.

Également, des professeurs de chacune des constituantes, identifiés comme experts en projets d'intervention communautaire et en pédagogie basée sur le projet, seront invités à une Table ronde pour échanger avec les membres du Comité conseil et du Comité pédagogique des PICOM de l'UQTR sur les aspects pédagogiques et les aspects organisationnels des PICOM.

Au terme de ses travaux de développement des outils liés aux PICOM, l'UQTR transmettra ces derniers aux responsables académiques et aux professeurs des autres constituantes de l'Université du Québec à l'occasion d'ateliers de présentation des PICOM. Les constituantes participeront aussi au colloque sur les PICOM, dont il est question à la Section 8 b.

Ainsi, au moyen du Comité des doyens d'études de premier cycle, de la Table ronde des experts, du Site Web sur les PICOM, et de la participation de leurs professeurs à des ateliers de présentation des PICOM ainsi qu'à un colloque, les autres constituantes de l'Université du Québec vont pouvoir s'approprier les objectifs et les modalités de réalisation des PICOM en établissant les modalités de leur intégration dans leur programmation avec la collaboration de leur milieu respectif.

L'UQTR est ouverte à explorer avec toute autre université qui le désire la possibilité de lui transmettre les outils nécessaires pour qu'elle développe les PICOM chez elle.

Version révisée le 10-04-2005

ANNEXE 1

Structure pour l'élaboration et le fonctionnement des PICOM

A. Les composantes organisationnelles

1. Le Comité conseil des PICOM

Mandat

Dans la phase de développement des PICOM, ce Comité est chargé d'élaborer le Cadre d'opération, de supervision et d'évaluation des projets d'intervention communautaire, en procédant aux consultations avec tous les partenaires concernés.

Dans la phase de fonctionnement régulier des PICOM, il sera chargé de soutenir ou de conseiller les responsables du fonctionnement des PICOM sur divers aspects organisationnels liés à leur déroulement.

Ce Comité établit les liens étroits avec les partenaires du milieu de développement social et communautaire.

Composition

- le doyen des études de premier cycle;
- l'adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;
- un représentant du Service aux étudiants;
- deux professeurs (et deux professeurs substitués);
- deux étudiants désignés par l'AGEUQTR;
- deux représentants des corporations de développement communautaire;
- deux représentants des comités régionaux de développement social;
- un(e) secrétaire.

Ressources requises

- un(e) professionnel(le) qui agit comme secrétaire du Comité d'élaboration;

Tâches

Les tâches détaillées de ce Comité, à la phase de développement, sont précisées dans le calendrier des réalisations.

À la phase de fonctionnement régulier le Comité conseil accomplirait les tâches suivantes :

- Conseiller et soutenir les responsables du fonctionnement des PICOM touchant les divers aspects organisationnels liés à leur déroulement.
- S'assurer de la mise à jour de l'inventaire des groupes communautaires, de leurs besoins, des critères d'agrément des organismes communautaires qui peuvent accueillir des PICOM, des critères de sélection des personnes-ressources ou des mentors qui pilotent les équipes étudiantes.
- Attribuer un ou des prix annuels aux équipes qui se distinguent particulièrement dans la réalisation de leur projet.
- Concevoir un projet d'Observatoire sur les interventions en développement social et en développement communautaire.
- Contribuer à l'évaluation continue et à l'évaluation périodique de la mise en œuvre et du fonctionnement des PICOM.

2. Le Comité pédagogique des PICOM**Mandat**

Ce Comité est chargé d'effectuer toutes les recherches liées à la pédagogie fondée sur l'apprentissage par projets ainsi que la pédagogie du «service learning», de préparer l'ensemble des outils didactiques requis par les PICOM et de fournir au Comité conseil des informations pertinentes sur les aspects pédagogiques de ce type d'activités éducatives. Ce comité est en fonction à l'étape de développement des PICOM.

Tâches

Les tâches détaillées de ce Comité sont précisées dans le calendrier des réalisations (

Ressources

Les ressources de ce comité travaillent sous la responsabilité du doyen des études de premier cycle.

- ♦ deux professeur(e)s spécialisé(e)s en pédagogie de l'apprentissage par projet;

- ◆ un(e) professionnel(le) spécialisé(e) en projet d'intervention communautaire;
- ◆ trois étudiant(e)s chargé(e)s d'établir des revues de littérature.

3. La Table régionale des chercheurs en développement social

Cette Table regroupe les professionnels des milieux de développement social et communautaire ainsi que des milieux de la santé et de l'éducation et des professeurs de l'UQTR engagés dans la recherche sur les communautés locales ou sur les problématiques communautaires de la région. Elle établit des modes de collaboration pour étudier des problématiques régionales de développement social et de développement communautaire. Elle étudie les besoins des communautés pour lesquels des projets d'intervention communautaire seraient appropriés. Elle fait connaître les résultats de ses travaux et de ses réflexions au Comité conseil et pourrait, le cas échéant, lui transmettre des recommandations intéressant les PICOM.

Cette Table de chercheurs sera maintenue dans la phase de fonctionnement des PICOM. Elle pourrait donner naissance à un groupe de recherche reconnu par l'Université. Des démarches ont été entreprises pour mettre sur pied cette Table. L'accueil de cette idée est très positif. Cette table est active aux étapes de développement et de fonctionnement.

4. Centre des PICOM

Mandat

Le Centre des PICOM est le guichet unique auquel s'adressent les organismes communautaires, les étudiants et les professeurs de même que toute personne afin d'obtenir des informations sur les PICOM. Il est chargé de la mise en place et de la mise à jour de l'ensemble des conditions de réalisation des PICOM. Il soutient les étudiants, les professeurs ainsi que mentors ou les personnes-ressources et les des organismes communautaires dans la conception, la réalisation, la réflexion, la diffusion et l'évaluation des PICOM. Il fournit le support documentaire, pédagogique et logistique.

Tâches

- Gérer la réalisation et le déroulement des PICOM.
- Fournir des informations sur les PICOM aux organismes communautaires, aux étudiants et aux professeurs de même qu'à toute personne du public.
- Rassembler toute la documentation utile concernant les PICOM, les outils pédagogiques qui y sont reliés ainsi que les renseignements sur la pédagogie d'apprentissage par projet et par «service-learning».
- Tenir à jour le répertoire des organismes communautaires qui peuvent accueillir des PICOM.
- Promouvoir les PICOM chez les étudiants, les sensibiliser à ce nouveau type d'activité et recruter les étudiants.
- Veiller à la formation préparatoire des étudiants, des professeurs ainsi que des personnes-ressources et des mentors des organismes communautaires.
- Organiser les rencontres de prise de contact entre les équipes d'étudiants et les organismes communautaires.
- Soutenir les étudiants, les professeurs ainsi que les personnes-ressources et les mentors des organismes communautaires dans la conception, la réalisation, la réflexion, la diffusion et l'évaluation des PICOM.
- Mettre à jour le site WEB des PICOM.
- Diffuser le cadre d'opération, les outils et les expériences en PICOM dans les autres constituantes de l'Université du Québec, dans les collèges de la région ainsi qu'auprès des groupes communautaires concernés et des organismes qui doivent être sensibilisés aux PICOM.
- Avec la collaboration de représentants de l'Université, organiser la sollicitation des communautés régionales d'affaires pour contribuer à un Fonds de soutien au développement communautaire, qui financerait des bourses d'études accessibles au niveau des études de cycles supérieurs pour les étudiants qui ont participé à un PICOM.
- Organiser un gala annuel de remise de prix pour récompenser les PICOM les plus remarquables ou les plus méritants.
- Soutenir l'évaluation annuelle et l'évaluation périodique du «programme» des PICOM.
- Préparer le rapport annuel sur le déroulement du «programme» des PICOM.

Ressources

- Un directeur(trice)
- un(e) professionnel(le);
- un(e) technicien(ne)

B Les intervenants

1. L'équipe des étudiants

Le groupe d'étudiants constitué au terme d'un processus de formation des équipes analyse la nature et les besoins d'un groupe communautaire ou d'une communauté locale, conçoit et réalise un PICOM avec la coopération d'un organisme communautaire, en diffuse les résultats et réfléchit sur les apprentissages réalisés au cours de cette expérience d'engagement social.

2. Le professeur

Le professeur encadre et supervise une ou plusieurs équipes d'étudiants engagés dans la réalisation d'un PICOM. Il :

- approuve l'avant-projet et le plan d'action du PICOM de même que les critères et indicateurs qui seront utilisés pour l'évaluation des apprentissages dans cette activité de projet;
- s'assure que le PICOM proposé par l'équipe étudiante est appropriée au groupe communautaire visé;
- encadre, conseille, supervise et évalue les apprentissages des membres de l'équipe étudiante, avec la collaboration de la personne-ressource ou le mentor du milieu;
- anime la réflexion des étudiants sur le projet réalisé.

3. Le groupe communautaire

Il s'agit de l'organisme communautaire ou de la communauté locale, agréé par le Comité conseil, avec qui l'équipe des étudiants coopère. Ce groupe est engagé en développement social ou en développement communautaire. Il :

- identifie ses besoins qui peuvent requérir des PICOM;
- échange avec l'équipe étudiante à la phase de conception du projet;
- fournit une personne-ressource ou un mentor qui accompagne et guide l'équipe étudiante dans la conception et la réalisation d'un PICOM;
- évalue l'atteinte des objectifs du PICOM;

- accueille et commente les réflexions de l'équipe des étudiants touchant les résultats de leur expérience.

4. Le mentor ou personne-ressource

Il s'agit d'une personne désignée par un groupe communautaire ou une communauté qui est chargée d'accompagner et de piloter l'équipe étudiante dans la conception et la réalisation d'un PICOM dans le milieu communautaire ou la communauté locale.

Il présente le groupe communautaire à l'équipe des étudiants, les aide à identifier les besoins auxquels l'équipe pourrait répondre, conseille l'équipe sur son plan d'action et sur la conception de son projet. Il pilote les étudiants sur le terrain communautaire. Il les aide à surmonter certaines difficultés de parcours. Enfin, il apprécie l'atteinte des objectifs du projet et participe avec le groupe au bilan des réalisations ainsi qu'à la réflexion sur les résultats de l'expérience vécue relativement à l'engagement communautaire et aux objectifs de mieux-être collectif poursuivi par l'action communautaire.

VRER/ 12-12-04